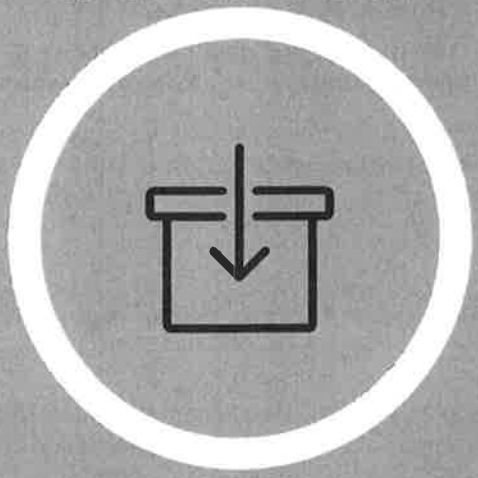
Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
GARD

DOSSIER DE DEMANDE de subvention 2026



ANNÉE 2026

Collectivités territoriales et établissements publics

(Communes, CCAS, EPCI, EPLE, Chambres consulaires, Associations syndicales autorisées - ASA)

NOM DE LA STRUCTURE *(à inscrire en toutes lettres) :*

Mairie de Marguerittes - LAEP La Maison d'à coté

Vous trouverez dans ce document, toutes les informations nécessaires à la constitution de votre dossier de demande de subvention : une notice, des informations légales, un dossier administratif.

ADRESSEZ VOTRE DOSSIER COMPLET par voie postale ou par mail (voir notice explicative page 2).

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

NOTICE EXPLICATIVE

LE PRÉSENT DOSSIER PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR :

1/ Vos demandes de subventions en fonctionnement

2 / Vos demandes de subventions en investissement

DELAIS ET MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER

Pour les dossiers présentés au titre du Crédit Départemental d'Equipement, votre demande peut être transmise toute l'année.

Les dossiers reçus entre le 1er février et le 31 octobre de l'année N pourront être intégrés à la programmation du 1er semestre N+1

Les dossiers reçus entre le 1er novembre de l'année N et le 31 janvier de l'année N+1 pourront être intégrés à la programmation du second semestre N+1

Le présent dossier est à transmettre par voie postale au siège du Conseil départemental du Gard en l'adressant à Madame la Présidente du Conseil départemental du Gard – Direction des Affaires Juridiques de l'Achat et le Questure – 3, rue Guillemette –30044 NIMES CEDEX 9

Vous pouvez également renvoyer votre dossier par mail à **aidescd30@gard.fr** en respectant les modalités suivantes :

- **Libellez l'objet de votre message uniquement avec le nom de la structure puis le nom du projet pour lequel est demandée la subvention. Exemple : "Ville de xxxx – création d'une crèche"**
- **Joignez vos fichiers uniquement en PDF et taille maximale de 7 MO chacun (pas de fichiers zippés) et nommés selon la charte ci-dessous :**
 - Fichier « dossier » comprenant uniquement le dossier formalisé rempli
 - Fichier « délib » comprenant la ou les délibérations exécutoires relative(s) au projet (pour toute demande relevant des thématiques eau et assainissement, votre délibération doit également solliciter l'aide financière du Département et de l'Agence de l'Eau et engager votre collectivité à réaliser l'opération selon les principes de la Charte régionale pour la qualité des réseaux d'eau et d'assainissement)
 - Fichier « RIB » comprenant uniquement votre RIB
 - Fichier « notice » comprenant une notice explicative et justificative détaillant les objectifs du projet et toute information descriptive que vous jugerez utile
 - Fichier « financement » comprenant les devis et/ou estimations AINSI QUE le plan de financement de votre projet
 - Fichier « plans » comprenant a minima le plan de situation des travaux.
 - Fichier « autre » comprenant toute autre information utile à l'examen de votre demande

Pour les demandes en eau et assainissement, joindre en sus :

- Fichier « Agence » comprenant le formulaire de demande de subvention de l'Agence de l'Eau
- Fichier « facture SISPEA » comprenant une facture d'eau détaillée ainsi que le récépissé attestant du dépôt des données et du remplissage des indicateurs dans SISPEA

Un courrier confirmant l'enregistrement de votre demande vous sera systématiquement adressé par le Service Instruction et Contrôle des Subventions.

Dans tous les cas, votre dossier ne pourra être traité que s'il est correctement complété, dûment daté et signé et accompagné des pièces obligatoires demandées conformes aux attentes.

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

DONNÉES ADMINISTRATIVES

IDENTIFICATION DE VOTRE STRUCTURE

NOM en toutes lettres* : Mairie de Marguerittes - LAEP La Maison d'à coté

SIGLE :

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL* : 14 rue Gustave de Chanaleilles

.....

CODE POSTAL* : 30320 COMMUNE* MARGUERITTES

TÉLÉPHONE* : 04.49.29.59.59 MOBILE :

MAIL* : accueil@marguerittes.fr

NUMÉRO SIRET* : 21300156300013 CODE NAF / APE : 8411Z

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE VOTRE STRUCTURE

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL* : NICOLAS

PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL* : Rémi

TITRE / QUALITÉ* : MAIRE

TÉLÉPHONE : MAIL :

COORDONNÉES DE CORRESPONDANCE SOUHAITÉES POUR LE SUIVI ADMINISTRATIF DE VOTRE DOSSIER (si adresse postale différente de celle du siège social)

NOM DU CORRESPONDANT : MORETTO

PRÉNOM DU CORRESPONDANT : Magali

TITRE / QUALITÉ : Responsable du service finances

TÉLÉPHONE : 04.49.29.59.72 MAIL : magali.moretto@marguerittes.fr

ADRESSE POSTALE :

.....

CODE POSTAL : COMMUNE :

* *Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis, votre dossier ne pourra pas être traité.*

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

INFORMATIONS LÉGALES

- L'attribution d'une subvention ne constitue pas un droit, même si les conditions légales pour l'obtenir sont remplies par le demandeur. La décision d'attribution appartient à la seule autorité publique. Ce document n'engage en rien le Conseil départemental du Gard pour l'octroi d'une éventuelle subvention.
- Conformément aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, vous pouvez faire l'objet de poursuites pénales en cas de fausses déclarations.
- Le logo est la propriété du Conseil départemental du Gard et son utilisation est soumise à autorisation. Toute utilisation frauduleuse en méconnaissance de ce qui précède est passible de sanctions pénales conformément aux articles 441-1 et suivants du Code pénal.
- Vos droits conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD). Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre demande de subvention. Le Conseil Départemental du Gard est le responsable du traitement qui relève d'une mission d'intérêt public. Ce traitement s'inscrit dans le cadre réglementaire suivant : article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000, article 3211.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), articles 94 à 97 et 103 à 115 de la loi 2015-991 du 7 août 2015 (loi NOTRE) et le règlement départemental des subventions du Conseil départemental du Gard. Les destinataires des informations en fonction de leurs missions sont :
 - les services habilités du Conseil départemental du Gard (services des affaires juridiques, services des finances, services instructeurs des directions métiers)
 - les services informatiques du Conseil départemental et leurs prestataires externes chargés de la maintenance informatique
 - les conseillers départementaux du Gard et leurs assistants
 - la paierie départementale du Gard.

 Les données sont obligatoires et nécessaires pour l'instruction du dossier. Le défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre demande.

Les données enregistrées sont conservées pour une durée conforme aux prescriptions des Archives Départementales du Gard.
Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le règlement européen. Vous pouvez exercer ces droits en justifiant de votre identité, en écrivant à la DAJCP (indiquer en objet "exercice des droits Informatique et Libertés") à l'adresse postale : Conseil départemental du Gard, 3 rue Guillemette, 30044 Nîmes Cédex 9 ou courriel : contact.subventions@gard.fr .
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr). Pour votre parfaite information, vous pouvez joindre notre délégué à la protection des données par écrit : Conseil départemental du Gard, 3 rue Guillemette, 30044 Nîmes Cédex 9 ou par mail à dpo@gard.fr.
Par ailleurs, le Conseil départemental du Gard pourra être amené à utiliser vos coordonnées pour l'envoi d'informations institutionnels.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)*

Agissant en qualité de représentant légal de (nom de la structure)* :
Mairie de Marguerittes - LAEP La Maison d'à coté

- Déclare avoir pris connaissance des informations légales ci-dessus
- Déclare que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention sollicitées auprès d'autres financeurs publics
- Demande une subvention départementale de 3 500 €* ***(indiquez le montant cumulé)***
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire ou postal de la structure
- S'engage à dépenser directement la subvention

Ou

- Demande l'autorisation (convention obligatoire), de reverser un montant de € à la (aux) structure(s) suivante(s) :

Fait le* : / / **À***

Signature du représentant légal* :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal

** Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis, votre dossier ne pourra pas être traité*

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE

COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

ATTENTION : Pour les demandes relatives à **l'eau et à l'assainissement**, pensez à joindre également les pièces mentionnées dans la notice explicative page 2.
Si vous souhaitez solliciter ultérieurement l'aide de l'Etat au titre de la DETR et/ou de la DSIL pour ce projet, vous devrez effectuer une nouvelle demande dématérialisée sur la plateforme « démarches simplifiées » pendant la période prévue par les services de la Préfecture.

À fournir dans tous les cas :

- Délibération signée* de l'organe approuvant le projet et sollicitant expressément l'aide du Département
- Relevé d'identité bancaire à jour libellé au nom de la structure (IBAN)

** La transmission des délibérations au contrôle de légalité doit être attestée*

À fournir si des modifications sont intervenues depuis la transmission de vos dossiers des années précédentes ; Sinon, signez l'attestation ci-dessous.

- Arrêté constitutif du Préfet (sauf Communes et EPLE)

À fournir en complément pour les demandes en investissement :

- Devis estimatifs et quantitatifs, factures pro format ou estimation des dépenses par un maître d'œuvre
- Notice explicative du projet d'investissement
- Plan de financement précisant les aides sollicitées auprès de tous les financeurs
- Plan de situation des travaux

Dans le cadre de l'instruction des demandes et des contrôles effectués par l'administration, des pièces complémentaires et/ou justificatives pourront vous être demandées par les services du Département

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Rémi NICOLAS.....

Agissant en qualité de Maire..... **pour le compte de (nom de la structure)**
Mairie de Marguerittes - LAEP La Maison d'à coté.....

atteste que la validité des pièces cochées ci-dessous n'est pas remise en cause depuis que le Département du Gard en a validé la conformité dans le cadre de l'instruction de ma/mes demande(s) de subvention(s) au titre de(s) l'exercice(s) précédent(s).

☐ Arrêté constitutif du Préfet (sauf Communes et EPLE)

Fait le : / / **À**

Signature et cachet de la structure :

** Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis, votre dossier ne pourra pas être traité.*

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

FICHE FONCTIONNEMENT (aide à l'action/au projet OU aide à la structure)

1 fiche par demande

NOM DE LA STRUCTURE :

Mairie de Marguerittes - LAEP La Maison d'à coté

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ACTION (si différente du représentant ou du correspondant)

NOM : MATET

PRÉNOM : Nathalie

QUALITÉ : DIRECTRICE DU CENTRE PETITE ENFANCE F.DOLTO

TÉLÉPHONE : 04.49.29.59.81 MOBILE :

MAIL : nathalie.matet@marguerittes.fr

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

INTITULÉ DE LA DEMANDE * : Subvention de fonctionnement du LAEP, la maison d'à coté

** Si votre projet concerne spécifiquement la **politique de la ville** (FDS / Fonds de Développement Social) indiquez la commune et le quartier concerné. Si vous répondez à **un autre appel à projet**, précisez l'intitulé du dispositif concerné.*

MONTANT SOLLICITÉ AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD : 3500

DESCRIPTION DE L'ACTION ET OBJECTIFS POURSUIVIS

Le LAEP de la commune de Marguerittes est ouvert aux enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents pour participer à des temps conviviaux de jeux d'échanges. Cet accueil est gratuit, il est ouvert tous les mardis et vendredis matins de 9h à 12h. Ces objectifs sont de participer à l'eveil et à la sociabilisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec d'autres professionnels.

** Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis, votre dossier ne pourra pas être traité.*

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

PUBLIC CIBLE ET NOMBRE APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS, DE BÉNÉFICIAIRES :

Enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents

COMMUNE(S) DE RÉALISATION DE L'ACTION :

La commune de Marguerittes

DATE DE RÉALISATION DE L'ACTION / DU PROJET :

DURÉE PRÉVUE (en jours, mois) :

Toute l'année

MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA STRUCTURE (bénévoles et personnels mobilisés) :

Il y a 4 intervenants, 2 le mardi matin et 2 le vendredi matin
Ceux sont des psychologues payés par la commune

MOYENS DE COMMUNICATION :

Le Département étant susceptible de vous aider dans la réalisation de votre action, il est obligatoire de faire mention du soutien apporté par le Département du Gard dans toutes vos actions de communication afin d'assurer une meilleure lisibilité pour les usagers de l'utilisation des fonds publics issus de la fiscalité départementale.

MÉTHODE ET INDICATEURS CHOISIS POUR ÉVALUER L'ACTION AU REGARD DES OBJECTIFS :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES QUI VOUS SEMBLERAIENT PERTINENTES :

N'hésitez pas à joindre à ce dossier tout document permettant de valoriser votre projet.

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

FICHE BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA DEMANDE

1 fiche par demande

CHARGES	en €	PRODUITS	en €
ACHATS		RESSOURCES PROPRES	
Prestation de service		Total	8932
Matières et fournitures	2160		
Autres (préciser la nature des dépenses)		SUBVENTIONS DEMANDÉES	
		État	
SERVICES EXTÉRIEURS		Région(s)	
Locations		**Conseil départemental du Gard ***	3500
Entretien	480	Commune(s)	
Assurances	123	Autres (préciser la nature des recettes) Subvention d'exploitation CAF	12000
Autres (préciser la nature des dépenses)			
		MÉCÉNAT, PARRAINAGE (sponsoring)	
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS			
Honoraires	18000		
Publicité			
Déplacements, missions			
Personnels extérieurs			
Autres (préciser la nature des dépenses) Téléphonie- entretien des locaux	112		
		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
CHARGES DE PERSONNEL		Adhésions	
Salaires et charges	2772	Cotisations	
Frais généraux (diffusion / production)		Autres (préciser la nature des recettes)	
AUTRES CHARGES		AUTRES PRODUITS	
Total	785	Total	
TOTAL DES CHARGES	24432	TOTAL DES PRODUITS	24432

ATTENTION : NE PAS INDIQUER LES CENTIMES D'EUROS

** Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis, votre dossier ne pourra pas être traité.*

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

FICHE INVESTISSEMENT

1 fiche par demande

- *Compléter le plan de financement ci-dessous en précisant* ***impérativement*** *les demandes d'aides formulées auprès d'autres financeurs.*
- *Joindre obligatoirement les devis, factures pro forma ou estimatifs précis.*

INTITULÉ DE LA DEMANDE* :

.....

.....

MONTANT SOLLICITÉ AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD* :

PRÉCISER LA NATURE DE VOTRE DEMANDE :

.....

.....

.....

.....

.....

CHARGES	en € HT
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	
.....	
.....	
.....	
INVESTISSEMENTS MATÉRIELS	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
AUTRES (détail à préciser)	
.....	
.....	
TOTAL DES CHARGES HT	

PRODUITS	en € HT
RESSOURCES PROPRES	
Autofinancement	
Emprunts	
RESSOURCES EXTÉRIEURES (Subventions)	
État	
Région(s)	
Conseil départemental du Gard*	
Autres collectivités locales (préciser)	
Autres (préciser)	
TOTAL DES PRODUITS HT	

ATTENTION : NE PAS INDIQUER LES CENTIMES D'EUROS

** Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis, votre dossier ne pourra pas être traité.*

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_09-DE

FICHE DE SYNTHÈSE / RÉCAPITULATIF DES DEMANDES

Rappelez obligatoirement dans le tableau ci-dessous l'intitulé et le montant sollicité pour chaque demande



			Cadre réservé à l'administration
NOM DE LA STRUCTURE* : Mairie de Marguerittes - LAEP La Maison d'à coté			N° de tiers progos :
NOMBRE DE DEMANDES COMPRISES DANS LE DOSSIER*		1	
	INTITULÉ DES DEMANDES : Si votre demande répond à un appel à projet, précisez d'abord l'intitulé de l'appel à projet	Montant sollicité	Cadre réservé à l'administration
1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT LAEP	3500 €	N° DE DOSSIER
2		 €	N° DE DOSSIER
3		 €	N° DE DOSSIER
4		 €	N° DE DOSSIER
5		 €	N° DE DOSSIER
6		 €	N° DE DOSSIER

ATTENTION : NE PAS INDIQUER LES CENTIMES D'EUROS

Si vous effectuez plus de 6 demandes, cliquez ici pour obtenir une fiche supplémentaire et compléter avec 7, 8, 9...

** Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis, votre dossier ne pourra pas être traité.*

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471